DÉCISION DU CONSEIL
du 9 octobre 2000
portant nomination d'un membre titulaire français du Comité des régions

(2000/635/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 263,

vu la décision du Conseil du 26 janvier 1998 [1] portant nomination des membres titulaires et suppléants du Comité des régions,

considérant qu'un siège de membre titulaire du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la démission de M[me] Dominique VLASTO, membre titulaire, portée à la connaissance du Conseil en date du 24 février 2000,

vu la proposition du gouvernement français,

DÉCIDE:

Article unique

M. Jean-Pierre TESSEIRE est nommé membre titulaire du Comité des régions en remplacement de M[me] Dominique VLASTO, pour la durée du mandat de celle-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 2002.

Fait à Luxembourg, le 9 octobre 2000.

Par le Conseil
Le président
H. VÉDRINE

[1] JO L 28 du 4.2.1998, p. 19.